

Mooc - Protection des données personnelles: le nouveau droit

Ce cours présente les règles en matière de protection des données et de la vie privée, en application de la toute nouvelle réglementation européenne et française. Il a pour objectifs de sensibiliser: 1) les professionnels sur les obligations qui leur incombent, afin d'en tenir compte dans leurs pratiques professionnelles; 2) les étudiants et le grand public sur les règles en matière de protection des données et sur les droits que les personnes fichées tiennent de la loi Informatique et libertés.

Dans notre société hyper informatisée, la protection des données est devenue un sujet central, pour les individus comme pour les professionnels. Marketing ciblé, cybersurveillance des salariés, lutte contre la fraude, réseaux sociaux... les fichiers sont désormais omniprésents dans notre quotidien. En mai 2018, la réglementation applicable en France sera totalement modifiée par la mise en application du nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD) ainsi que par la nouvelle loi française "informatique et libertés".

Format

Ce mooc se déroule sur 6 semaines. Chaque semaine comporte plusieurs séquences. Chaque séquence est composée d'une vidéo vous présentant une thématique ainsi qu'un quiz qui permet aux apprenants de faire le point sur leurs acquis. Vous aurez accès à tous les contenus (vidéos, documents et quizz) dès l'ouverture du MOOC et vous conserverez l'accès même après la fin du cours.

Pour chaque séquence, des discussions sont ouvertes sur le forum. Les retours hebdomadaires aux principales questions posées sur les forums se feront en direct (hangouts). Dans le cadre des hangouts hebdomadaires, un point d'actualisation sera également fait sur l'avancée du projet de loi « informatique et libertés » actuellement en discussion au sein du parlement français, ainsi que concernant le projet de règlement européen « E-privacy » (protection des données dans le secteur des communications électroniques), lequel viendra compléter en 2018 le nouveau cadre réglementaire applicable en France.

Prérequis

Il n'y a aucun prérequis à ce cours. Toutes les personnes intéressées peuvent le suivre.

A qui s'adresse ce cours ?

Le cours s'adresse tout particulièrement aux juristes d'entreprise, délégués à la protection des données ou CIL, responsables conformité, déontologues, contrôle interne et gestion des risques, audit interne, direction qualité, DSI ou RSSI, DRH, consultants externes en informatique ou en organisation, étudiants en droit.

Évaluation

Des épreuves hebdomadaires et une épreuve terminale de type QCM, permettent l'obtention de l'attestation de suivi avec succès.

L'enseignant

Enseignant associé au Cnam où il a créé un certificat de spécialisation pour les délégués à la protection des données, **Guillaume Desgens-Pasanau** est magistrat. Il a travaillé 8 ans à la CNIL où il a exercé les fonctions de responsable du contentieux et de chef du service des affaires juridiques. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence en droit à la protection des données, publiés chez LexisNexis. Il est également à l'origine en 2015 du premier "MOOC" français consacré à la protection des données personnelles sur internet.

LES INTERVENANTS

Dans le cadre du mooc, Guillaume DESGENS-PASANAU a sollicité de nombreux professionnels reconnus du secteur de la "privacy" afin de l'accompagner dans la réalisation de certains séquences de cours:

Sophie Nerbonne, directrice de la conformité à la CNIL
Florence Raynal, chef du service international de la CNIL
Albine Vincent, chef du service des délégués à la protection des données de la CNIL
Nathalie Metallinos, avocat
Muriel Gateau, CIL mutualisée groupe GROUPAMA
Daniel Pradelles, directeur Privacy Office MSD (MERCK, SHARP and DOME)
Patrick Blum, CIL/RSSI ESSEC Business School, Vice-Président de l'AFCDP
Alexandra Guerin-François, ancienne avocate et ancienne juriste de la CNIL
Anne Le Nouvel, Professeure associée au Cnam
Maria-Beatriz Smalgado, maître de conférences au Cnam

Autres formations proposées par le Cnam

Unités d'enseignement enseignées par internet

[Droit des technologies de l'information et de la communication](#)

[Métier du correspondant informatique et libertés](#)

et par Cnam Entreprises

Formation courte (en présentiel)

[Les fondamentaux du Design thinking](#)

[Quels défis pour le management dans un contexte de transformation digitale ?](#)

[La médiation et le collectif](#)



Plus d'infos et inscription:



Travail personnel estimé
2h30 par semaine

LA FABRIQUE À
MOOC DU CNAM

[+ tous nos moocs](#)

Privatisation des MOOC du Cnam pour les entreprises

Vous êtes DRH ou responsable de formation dans une entreprise privée ou publique ?

Privatisez l'un des MOOC du Cnam pour vos collaborateurs grâce à [notre offre Start](#) ou [notre offre Start Plus](#).

Demandez un devis adapté aux enjeux de votre entreprise !

Ou contactez-nous par téléphone au **01 58 80 89 72** (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h).